

## Etat des mandats d'encaissement échangés avec l'Allemagne.

Mois.	Expédition.						Réception.									
	1875.			1876.			1875.				1876.					
	Nombre.	Montant.		Nombre.	Montant.		Nombre.	Montant.		Non payés.		Nombre.	Montant.		Non payés.	
		Marks.	Pf.		Marks.	Pf.		Fr.	C.	Nombre.	%		Fr.	C.	Nombre.	%
Janvier . . .	—	—	—	44	3,160	78	—	—	—	—	—	430	43,184	27	99	23,02
Février . . .	—	—	—	134	3,063	11	—	—	—	—	—	524	53,023	75	148	28,24
Mars . . .	—	—	—	75	4,778	29	—	—	—	—	—	447	45,600	63	107	23,93
Avril . . .	57	4,573	57	70	4,747	05	212	20,490	56	69	32,55	425	44,211	72	118	27,76
Mai . . .	92	6,827	87	—	—	—	253	25,039	98	60	23,71	—	—	—	—	—
Juin . . .	114	10,375	98	—	—	—	312	28,561	39	85	27,24	—	—	—	—	—
Juillet . . .	126	11,286	75	—	—	—	369	36,679	86	116	31,43	—	—	—	—	—
Août . . .	58	3,969	—	—	—	—	523	42,844	31	260	49,71	—	—	—	—	—
Septembre . . .	58	3,646	71	—	—	—	367	35,458	44	145	39,51	—	—	—	—	—
Octobre . . .	80	3,626	27	—	—	—	337	34,680	79	83	24,63	—	—	—	—	—
Novembre . . .	54	3,496	20	—	—	—	428	47,906	57	118	27,57	—	—	—	—	—
Décembre . . .	51	2,873	19	—	—	—	405	39,579	14	129	31,85	—	—	—	—	—
Totaux	690	50,675	54	—	—	—	3,206	311,241	04	1,065	33,21	—	—	—	—	—
fin avril .	57	4,573	57	323	15,749	23	212	20,490	56	69	32,55	1,826	186,020	37	472	25,85

## Extrait des délibérations du Conseil fédéral.

---

(Du 26 juin 1876.)

En présence de la prochaine votation populaire sur la loi concernant la taxe d'exemption du service militaire, le Conseil fédéral a décidé d'envoyer aux Gouvernements cantonaux la circulaire suivante :

« Fidèles et chers Confédérés,

« A l'approche de la votation populaire du 9 juillet prochain sur la loi fédérale du 23 décembre 1875, relative à la taxe d'exemption du service militaire, nous prenons la liberté de vous recommander le même mode qui a été employé pour la votation du 23 avril dernier, en ce qui concerne la communication, par voie télégraphique, des résultats de la votation.

« En conséquence, nous vous prions de bien vouloir prendre les mesures nécessaires pour que les autorités communales de votre Canton transmettent le plus tôt possible, à votre Chancellerie d'Etat ou à toute autre autorité que vous leur désignerez, le résultat de leur votation et qu'elles se mettent dans ce but en relation avec le bureau télégraphique le plus rapproché. Vous voudrez bien, en même temps, donner à votre Chancellerie d'Etat, ou à l'autorité qu'il vous plaira de désigner à cet effet, l'ordre de communiquer aussitôt que possible à la Chancellerie fédérale, également par voie télégraphique, le résultat total de votre Canton.

« Comme précédemment, tous les bureaux télégraphiques ont reçu les instructions nécessaires pour prêter leur concours gratuitement à ces communications.

## Etat des mandats d'encaissement échangés avec l'Allemagne.

In	Bundesblatt
Dans	Feuille fédérale
In	Foglio federale
Jahr	1876
Année	
Anno	
Band	3
Volume	
Volume	
Heft	29
Cahier	
Numero	
Geschäftsnummer	---
Numéro d'affaire	
Numero dell'oggetto	
Datum	01.07.1876
Date	
Data	
Seite	213-214
Page	
Pagina	
Ref. No	10 064 216

Das Dokument wurde durch das Schweizerische Bundesarchiv digitalisiert.

Le document a été digitalisé par les Archives Fédérales Suisses.

Il documento è stato digitalizzato dell'Archivio federale svizzero.